

Les objectifs

- Maîtriser la réglementation RGPD et ses impacts sur les missions dans l'assurance
- Aider à la mise en pratique de méthodologies pour la mise en place des exigences réglementaires relatives à la protection des données
- Faire de ces obligations, une réelle opportunité pour les assureurs de renforcer la confiance de leurs clients.

La méthode pédagogique

Apport de compétences et de connaissances structurées en référence aux textes réglementaires
Appropriation des textes légaux.
Travail sur des fiches pratiques opérationnelles

Public concerné

Toute personne concernée par le traitement des données personnelles
Dirigeants, Responsable juridique, DPO, responsable conformité, risk manager, correspondant CNIL, les services informatiques

Pré requis

Aucun prérequis n'est nécessaire

Le déroulement du parcours

Durée : 1 journée – 7,30 Heures
Formation présentielle
Formateur : Emmanuel BUREL

Coût de la formation

Prix HT : 495 € par stagiaire.
Exonéré de TVA

Modalités pédagogiques

Questionnaire à l'entrée pour évaluation des connaissances et des besoins spécifiques.
Chaque fois que cela est pertinent, d'études de cas et de mise en pratique ou en situation qui s'impose à vous depuis le 25 Mai 2018 - (RGPD)
Un formulaire d'évaluation du formateur et du déroulé du programme suivi sera proposé aux participants à la fin du stage.

A l'issue de la formation vous maîtriserez le nouveau cadre réglementaire du Règlement Européen sur la Protection des Données

Matériel et équipement requis

Matériel nécessaire à la prise de notes

Le contenu du stage

1 – **Les principes clés et les définitions**

- Infographie : 40 Ans de protection des données
- Pourquoi, nous assureurs, sommes-nous directement impactés ?

2 – **RGPD : Maîtriser la nouvelle réglementation**

- Principes, termes et définitions
- Le nouveau rôle du Délégué à la Protection des Données (DPO)
- La notion « d'accountability »
- Présentation des nouveaux droits

3 – **Le données dans le cadre de Solvabilité II**

- « Sous-traitance » : rappel de l'article L354-3 du code des assurances
- Le fondement juridique de la collecte
- Les 7 grands principes
- Obligations du sous-traitant
- Quel contrôle de la réglementation auprès des sous-traitants
- Assurer la traçabilité des infos et des données chez les sous-traitants
- Solvabilité II : Exigences de qualité et traçabilité de la donnée

4 – **Impact de la réglementation sur la lutte contre la fraude à l'assurance**

- Obligations, audits réguliers, formalisme, transmission d'informations

5- **Méthodologie et étapes clés pour la mise en œuvre du RGPD au sein de votre entreprise**

- Le chemin vers la conformité
- La tenue des registres des traitements de données rendue obligatoire
- Exemples de traitements de données et présentation des supports opérationnels
- Sécurité des données : implémenter la « privacy by design » au sein des procédures de l'entreprise et pour chaque nouveau projet
- Mise en place d'une procédure sur la sécurité des traitements : « security by default »
- Etablir une classification des données fondée sur le risque
- Développer une cartographie des risques sur vos propres données et identifier les actions de prévention adéquates
- Mettre en place une procédure de gestion et de suivi des incidents
- Maîtriser l'implémentation des études d'impacts préalables
- Savoir établir des procédures pour la gestion des plaintes et des droits des personnes
- Les éléments composants du risque

6- **Déployer les exigences orientées Solvabilité II dans votre entreprise**

- Gestion et sécurité des données
- Enjeux de la protection des données pour votre activité

7- **Notifications de violation & sanctions**

- En cas de violation de données : comment et à qui notifier
- En cas de contrôle : Apporter la preuve des dispositifs et leur efficacité
- Sanctions.

8 – **Pour en savoir plus :**

- Base des référentiels